

## MUSÉES ROYAUX

# DOSSIER

# PEINTURE ET DE SCULPTURE DE L'ÉTAT

## LETAT

5118

J.G. 3904.

NUMÉR

DATE

D'ORDRE

DE LA PIÈCE

## ANALYSE

acquis de Gonthier

# Regrets

Ch. De Groux

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

Bruixelles, le 7. 1.

1904

Monsieur

J'ai l'honneur de vous faire connaître que  
(pour des raisons d'ordre générales) la Com. nous renvoie  
les pièces, <sup>à notre constat</sup> avec prière <sup>d'en</sup> porter la date au 28  
décembre 1908

En conséquence je vous prie, Monsieur,  
de vouloir signer à nouveau les pièces ci-jointes,  
les précédentes étant annulées.

Recevez Monsieur l'assurance de ma  
parfaite considération

Le commis comptable

J. Denelle

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE  
BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

No 5118

5 ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur JG.  
Signature le 13  
Copié le 22 } 3-04  
Retour le  
Expédié le 15-4-09

DU 16. 04.

Dous avons l'honneur de vous faire passer sous ce pli, les pièces de cession du tableau offert en vente par M. Gouthier et qui fait l'objet de votre dépêche n° 3864 du 3 mars 1919.

Dous vous prions, M & M. de vouloir bien les faire soumettre aux formalités de la liquidation et d'agréer à

de Secrétaire se Président

JG

AG

Exercice 1908	
Loi du	Article
Allocation . . . . .	
Crédit au . . . . .	
Liquidation . . . . .	
Disponible . . . . .	
Chapitre . . . . .	No
Prévision . . . . .	
Crédit au . . . . .	
Liquidation . . . . .	
Disponible . . . . .	

5118/9

Bruxelles, le 22. 3

1909.

*Contract*



Entre Monsieur A. Beernaert, président de la Commission directrice des Musées Royaux de Belgique, agissant au nom de la dite — Commission et avec l'approbation du Ministre, d'une part, et Monsieur J. Gonthier domicilié à Bruxelles, Boulevard de Waterloo, n° 7 d'autre part  
Il a été convenu et arrêté ce qui suit:

Monsieur Gonthier J. déclare céder aux Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat pour la somme de trois mille francs, un tableau de Ch. De Gronck intitulé "Regrets"

Le paiement de cette somme sera effectué selon l'usage

Fait en triple, à Bruxelles le 5 Mars 1909

Le cédant  
*J. Gonthier*  
apposé

Le Président  
de la Commission Directrice  
A. Beernaert

Le Ministre

Empfänger Marcello und A. wird. sein Brans 1900 auf  
Winnipeg 84 3:00 gratis  
centimes. um viele aus zuvor.  
Mit freundl. A.

J. M. Lomax



5118/7

Musées Royaux  
de  
Peinture et de Sculpture  
de  
Belgique.

19

A M Gauthier

N° 5590/190

Objet

Annexe.

Expédié le 6.3.09

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, en triple <sup>extrait des</sup> expédition, la déclaration de paiement de ~~quinze mille francs~~

montant du prix d'acquisition des Requêtes de Delacroix

Veuillez, Monsieur, nous renvoyer ces pièces, munies de votre signature, le plus tôt possible et agréer l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission directrice,  
Le Secrétaire,

5118/6

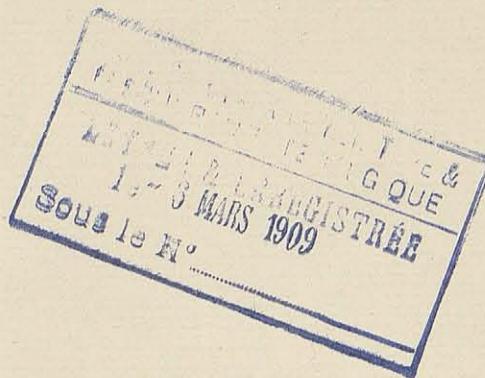
MINISTÈRE  
des  
SCIENCES ET DES ARTS  
ADMINISTRATION  
des  
BEAUX-ARTS

N° 32641

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

~~ANNEXE~~

Bruxelles, le 3 mars 1909.



Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 19 novembre 1908, n° 5090/190,  
j'ai l'honneur de vous faire connaître que vous êtes autorisés à  
acquérir le tableau intitulé "Regrets" par Ch. Degroux, présenté par  
M. Gouthier, au prix de trois mille francs.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

## SECRÉTARIAT

n-5118

n-5118

n-5118

n-5118

## CONTRAT

Entre Monsieur A Beernaert, président de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'État, agissant au nom de la dite Commission et avec l'approbation du Ministre, d'une part, et Monsieur J Gourbier, domicilié à Bruxelles, boulevard de Waterloo N° 7 d'autre part.  
Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Monsieur Gouffier J. déclare céder \_\_\_\_\_  
aux Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'État, pour la somme  
de trois mille francs, un tableau de ch. De Groux intitulé  
"Regrets"

Le paiement de cette somme sera effectué selon l'usage.

Fait en triple, à Bruxelles, le 28 décembre 1908.

## Le Cédant.

*Yonthee*

Le Président  
de la Commission Directrice,

**APPROUVÉ :**

Le Ministre,

C. Bernau

Enregistrée à Bruxelles le treize avril 1900 n° 9  
volume 286 folio 17 case 9 gratis un rôle sans envoi  
Le Receveur int<sup>er</sup>  
signé J. M. Coeney

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N°

ANNEXE

Bruxelles, le

189

*Déclaration de paiement*

Le sous-signé déclare qu'il lui est dû par la Commission Directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique, la somme de trois mille francs pour l'acquisition d'un tableau de Ch. De Groux intitulé "Regrets"

Bruxelles le 28 Mars 1908

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Le Secrétaire Le Président

<i>P. Gevaert</i>	<i>A. Bernauw</i>
-------------------	-------------------

MUSÉES ROYAUX

DE

## Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N° 5090/190

ANNEXE

Prière de rappeler, dans la réponse, la date  
et le numéro de la présente

Bruxelles, le 19 novembre 1908.

Copie et expédié le 21.9.08

Délégation du Ministère

Dans un avis du 9<sup>e</sup> ~~et~~ <sup>du</sup> mois de ~~mai~~ <sup>mai</sup> notre collège  
que la Commission Directrice a émis en principe, et sans  
réserves d'approbation Ministérielle compétente, une  
note favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat,  
au tableau de De Gramont intitulé à Jérusalem à l'édition  
d'un tableau de et de Gramont. Reçus - présent par  
M. Gonthier au prix de 3000 francs.

Nous espérons M. le M. que vous voudrez bien ratifier  
cette décision et nous vous présentons. —

Le Secrétaire

P. G.

Le Président



Musées Royaux  
de  
Peinture et de Sculpture  
de  
Belgique.

N° 5090/190

Objet:

Le 19. 9<sup>th</sup> 1908

A

Annexe

Expédié le .....

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice a émis en principe, et sous réserve de l'approbation Ministérielle compétente, un vote favorable à l'acquisition pour les collections de l'Etat, d'un tableau de ...  
*Regret qui faisait l'objet de votre lettre du 1<sup>er</sup> octobre*  
*Elle désirerait toutefois ne pas dépasser, en vue de l'acquisition, la somme de ...*  
*Veuillez nous faire savoir si vous accepteriez éventuellement la réduction de prix proposée et agréer, M<sup>r</sup> ..., l'assurance de notre considération distinguée.*

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire.

Ms.

ENCADREMENTS

J. Gonthier

31 & 33, Rue de l'Empereur

OBJETS D'ART

ACTUELLEMENT

BOULEVARD DE WATERLOO, 7  
(PORTE DE NAMUR)

5118/1  
TÉLÉPHONE 3659



FOURNISSEUR DE S.A.R.

MADAME LA COMTESSE DE FLANDRE

Bruxelles, le 1<sup>er</sup> novembre 1908

Pers. Membres de la Commission du Musée

J. Gonthier

Namur,

Comme convenu j'ai l'honneur de vous faire parvenir le tableau "Bœufs et vache" que je suis désireux de vendre au prix de trois mille francs.—

Priez agréer à Mademoiselle mes salutations distinguées

J. Gonthier  
Namur  
1880